



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'AGROALIMENTAIRE



GIEE/ groupement d'intérêt économique et environnemental : État des lieux et analyse des projets impliquant des établissements d'enseignement agricole vers l'agro-écologie.

Mars 2015



Lamia Otthoffer/3DFI/ Bergerie

Agrocampus Ouest / Roger Brouet SupAgro FloracDoc de travail. Mars 2015



Institut d'éducation
à l'agro-environnement

Ile Lainé / Beg meil/

Sommaire.

Contexte

Méthodologie.

Typologie des projets GIEE.

Résultat de l'Enquête

- 1 – Origine, objectifs et rôles des établissements dans les projets GIEE.
- 2- Les partenaires impliqués dans les projets, et intérêt à l'échelle des établissements.
- 3- Motivation des établissements et implication des équipes pédagogiques dans les projets
- 4 –Les plus-values attendues de ces projets pour les établissements.

Annexes.

Retours enquêtes des sites de l'enseignement agricole (publics et privés)

Contexte.

Cadre National.

Dans le projet agro-écologique pour la France, le GIEE **groupement d'intérêt économique et environnemental** est un outil structurant permettant de porter des projets collectifs ayant pour objectif d'atteindre une triple performance économique, environnementale et sociale en participant à la transition agroécologique. La Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt entérine la création de ces GIEE dans son article 3.

Objectifs

Les GIEE seront des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'État qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. La démarche implique l'engagement des agriculteurs qui sont partis prenantes des projets en associant plusieurs exploitations sur un territoire cohérent favorisant les synergies. Les actions du projet relèvent de l'agroécologie.

A ce titre, l'évolution des systèmes de production envisagée contribue à améliorer la compétitivité des exploitations agricoles en diminuant par exemple le coût des intrants et de l'énergie tout en utilisant et préservant les écosystèmes sur lesquels s'appuie l'activité agricole. Les changements de pratiques des exploitations engagées dans un GIEE devront poursuivre l'objectif d'une augmentation de la performance économique. Les projets pourront aussi permettre de valoriser la production par une meilleure organisation des circuits de commercialisation ou une meilleure reconnaissance commerciale des pratiques environnementales conduites (label, certification...).

Un volet social doit être également intégré au projet avec comme objectif d'améliorer les conditions de travail des membres du groupement et de leurs salariés, de favoriser l'emploi ou de lutter contre l'isolement rural. Les actions prévues dans les projets doivent répondre aux exigences de la triple performance en tenant compte des spécificités des territoires sur lesquels ils sont situés (contextualisation).

Disposant de la maîtrise de la réalisation des objectifs du projet, les exploitants agricoles auront à rechercher et à s'appuyer sur des partenariats avec les acteurs des filières (coopératives, industries de transformation, distributeurs, formation...) et des territoires (PNR, collectivités locales...) afin de garantir la pérennisation, la reconnaissance et la valorisation des évolutions apportées à la conduite des exploitations agricoles.

Afin de favoriser le développement de ces dynamiques collectives et permettre d'engager le plus grand nombre d'agriculteurs dans cette transition, **les résultats des GIEE seront à partager avec l'ensemble des acteurs du territoire.**

Place et rôle des exploitations de l'enseignement agricole dans ce dispositif :

Appel à projet du 7 mai 2013 circulaire DGPAAT/SDDRC/C2013-3048

Résultats de l'Appel à projet national de 2013

<http://agriculture.gouv.fr/carte-projets-agroecologie>

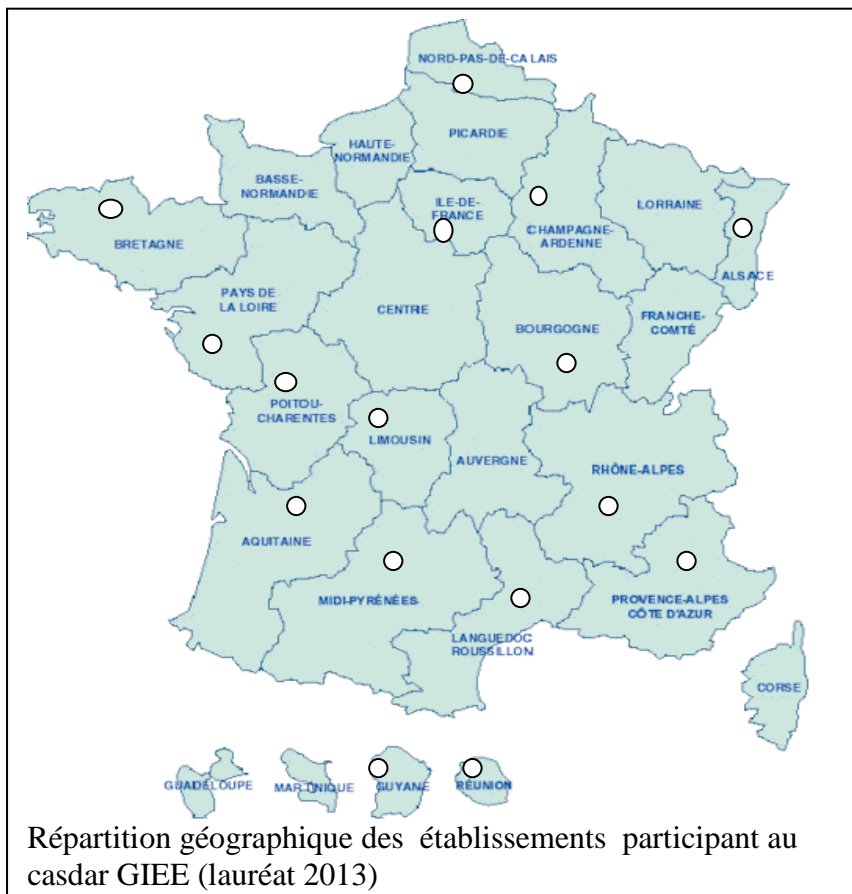
Lamia Otthoffer/3DFI/ Bergerie Nationale de Rambouillet/ Armelle Lainé / Beg meil/
Agrocampus Ouest / Roger Brouet SupAgro FloracDoc de travail. Mars 2015

Etat des lieux.

Plusieurs réseaux d'exploitants agricoles ont d'ores et déjà mis en œuvre des organisations collectives allant dans le sens des GIEE et présentent les caractéristiques qui peuvent leur permettre d'être reconnus comme GIEE. C'est le cas de certains lauréats du récent appel à projets « mobilisation collective pour l'agro-écologie » de mai 2013.

Sur les 103 projets retenus lors de l'appel à projet CASDAR déposé en 2013, une vingtaine d'établissements de l'enseignement agricole (publics et privés) figurent dans la liste des partenaires de projets sans que soit précisé leur niveau d'implication

La DGER par le bureau BDAPI a souhaité qu'il y ait un **état des lieux et une analyse** réalisés par le **Système National d'Appui** à l'enseignement agricole afin de repérer et d'identifier les établissements mobilisés dans les GIEE, les démarches et modalités mises en œuvre.



Méthodologie

Pour répondre à la demande de la DGER, la Bergerie Nationale, Agrocampus Ouest site de Beg meil et Supago Florac, ont co-construit leur démarche de projet de la manière suivante
Dans un premier temps :

- ✓ Valider la liste des établissements repérés par la DGER en adressant un courrier aux DRAAF/SRFD (seulement quelques réponses de chargés de mission ADT),
- ✓ Repérer la personne considérée comme «pilote du projet au sein de l'établissement» par appel direct des établissements identifiés.
- ✓ Recueillir le projet auquel participe l'établissement
- ✓ Connaître les sites qui n'ont pas été retenus et si possible en quelques mots la nature de leur projet (seuls 2 projets ont été communiqués).

Dans un 2ème temps un questionnaire a été élaboré à l'attention des pilotes de projet en établissement afin d'appréhender les motivations, les personnes impliquées, les partenariats engagés nouveaux ou non, les objectifs techniques et pédagogiques poursuivis.
Ces enquêtes ont du très souvent être complétées par des entretiens téléphoniques.

Ce premier travail visait à mettre en évidence la diversité des expérimentations agricoles et la manière dont les établissements se saisissent d'opportunités pour innover, partager et mettre en dynamique la capacité d'anticipation et de pilotage stratégique des systèmes de productions revisités à la lumière de l'agro-écologie et de la diversité des écosystèmes.

Ces expériences locales et la diversité des pratiques associées constituent des références concrètes à l'usage des enseignants et des formateurs nécessaires pour aborder le concept d'agroécologie dans sa diversité et sa complexité mais aussi pour accompagner utilement l'ensemble des futurs agriculteurs et conseillers pour piloter des systèmes d'exploitation sur des territoires de plus en plus complexes.

Ainsi, les 3 ENA (BN, ACO, MSF), ont enquêtés les différents établissements (repérage des établissements mobilisés, identification des porteurs de projets, rédaction des enquêtes, envois des enquêtes, entretien téléphonique) avec plus ou moins de succès. Il n'a pas été aisé de repérer les établissements impliqués et les pilotes correspondants d'une part et de collecter l'information d'autre part.

Caractérisation des projets

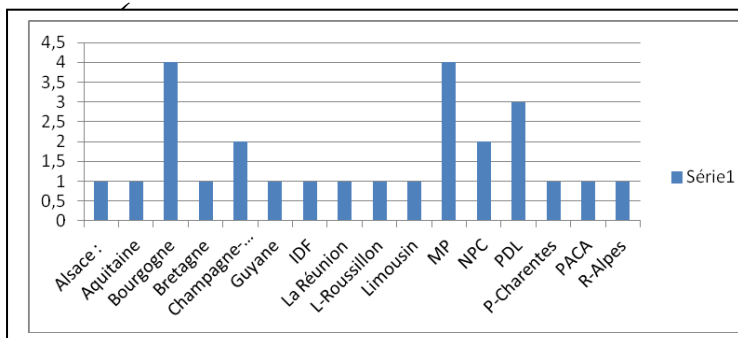
Dans le cadre des GIEE, la majorité des projets que nous avons pu identifier et auxquels participe l'enseignement technique agricole public et privé sont nouveaux. Ils ont principalement été initiés par les partenaires territoriaux comme les chambres d'agriculture, les associations de groupement d'agriculteurs comme les CUMA, CIVAM ou les, APAD.... Sur l'échantillon des 17 établissements enquêtés, aucun projet n'est porté par un EPL. Ils sont partenaires à différents titres (ces partenariats seront détaillés plus loin dans ce document).

Sur l'ensemble, quelques établissements de l'enseignement supérieur ont été répertoriés en tant que partie prenante sur le volet expertise.

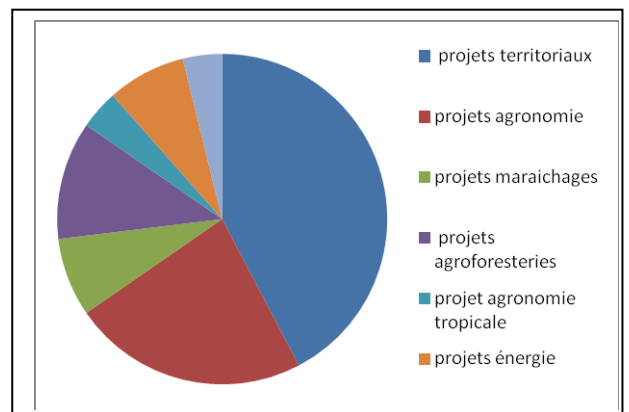
Les objectifs des projets sont très souvent liés à l'acquisition de références techniques adaptées au contexte local par la mise en place d'expérimentations ciblées et par des retours d'expériences réalisés par des pairs.

Sur la base des données rassemblées dans le tableau des AAP lauréats, nous avons pu extraire les données suivantes concernant l'enseignement agricole :

- ✓ 7 sont des projets agronomiques conduits à l'échelle du territoire (bassin versant),
- ✓ 4 projets agronomiques sont conduits à l'échelle de la parcelle en système de culture innovant,
- ✓ 3 projets agro-forestiers,
- ✓ 2 respectivement pour des projets maraichers et économie d'énergie,
- ✓ 1 projet lié à l'agriculture tropicale.
- ✓ 1 projet lié aux approches stratégiques des exploitations.



Nbre de projets GIEE par région dans lesquels un EPL au moins est impliqué.



- ✓ Nature des projets tels que répertorié dans le tableau des lauréats à l'AAP.

1 - Origine et objectif(s) des projets :

D'après les enquêtes, les objectifs assignés aux projets sont de différentes natures.

On recense des projets qui se font dans la continuité d'expérimentations et de partenariats antérieurs (exemple des EPL du Périgord, De Saint Aubin du Cormier...) et qui par conséquent poursuivent un travail et des démarches déjà engagées.

D'autres projets sont l'occasion d'initier des partenariats et de se mettre en mouvement vers l'agroécologie. .

On relève différents objectifs pour les établissements dans les expérimentations conduites.

Des objectifs qui visent :

- ✓ La production de références techniques territorialisées
- ✓ La participation à la construction d'un réseau d'exploitations mettant en place démarches communes
- ✓ Des mutualisations et des échanges de pratiques entre pairs
- ✓ La possibilité de bénéficier d'un accompagnement du changement de posture des agriculteurs (CETA).
- ✓ La mobilisation et l'implication des apprenants dans les expérimentations conduites
- ✓ La valorisation et diffusion des références produites ou formalisées dans les formations
- ✓ A bénéficier d'une expertise extérieure

Plus précisément, dans la mise en œuvre, on observe un besoin concernant des approches techniques qui se déclinent en objectifs comme par exemple :

- Tester une technique innovante : le semis direct sous couvert. Cette thématique s'est révélée être importante pour un groupe d'agriculteurs qui a souhaité disposer d'informations complémentaires sur le semis direct sous couvert. Le porteur de projet a proposé un accompagnement pour ce groupe. Ce projet est appréhendé à l'échelle de la plaine (plaine de Saulce-bourgogne).
- Pour un groupe actif de céréaliers, l'une des principales préoccupations est d'améliorer la gestion de leurs systèmes de cultures dont les rotations sont souvent très simplifiées (Colza-Blé-Orge). Ces céréaliers sont confrontés à divers problèmes agronomiques dont d'importantes difficultés de désherbage. L'objectif principal pour ce collectif est par conséquent de faire fonctionner des ateliers de « co-innovation » pour trouver des solutions aux problèmes de gestion des adventices et d'implantation des cultures de printemps en sol argileux. Ces agriculteurs en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la CRA et l'INRA, engagent également une réflexion collective sur l'adaptation locale de nouveaux systèmes et de culture, de suivre les évolutions mises en œuvre sur les exploitations, et enfin réaliser l'évaluation multi-critères des nouveaux systèmes de culture imaginés par le groupe.
- D'autres collectifs souhaitent travailler sur les problèmes que pose l'approvisionnement en paille (coût, sécheresse) dans une zone d'élevage allaitant. Les objectifs de ce collectif visent à augmenter l'autonomie productive par la diminution de la dépendance en paille. En même temps la réflexion était poussée de manière à répondre à un autre objectif :

comment donner une valeur économique à l'entretien du bocage par l'utilisation d'une ressource d'énergie renouvelable bois et développer de nouveaux débouchés. Le collectif travaille aussi sur l'optimisation de l'utilisation des matériels et la mutualisation des temps de travaux

- Certains projets sont nouveaux mais s'appuient sur des groupes d'agriculteurs déjà constitués qui souhaitent approfondir les techniques simplifiées de travail des sols (TSS) et utiliser le semis direct dans une zone agricole concernée par une problématique de protection de captages d'eau potable. Ainsi, le projet vise à étudier la faisabilité de l'Agriculture de Conservation sur les exploitations participantes au travers d'expérimentations, et de retours d'expérience. La finalité est de tenter d'apporter une réponse économiquement viable dans un contexte technique difficile à enjeux environnementaux, en réduisant la dépendance aux intrants chimiques et les risques de transfert dans les nappes phréatiques.

2- Quels sont les partenaires impliqués dans ce projet et pour faire quoi (rôles) ?

Comme nous l'avons déjà souligné, on observe une diversité de partenaires impliqués :

- Des partenaires institutionnels : les Chambres Consulaires,
- Des partenaires de la Recherche et enseignement supérieurs : INRA, AGROCAMPUS Ouest, AgroSup Dijon, Montpellier Supagro, Université Pierre et Marie CURIE...
- Des partenaires professionnels associatifs : CUMA, CETA, CRIPT, JVA, CIVAM, Coopératives locales ...
- Des agriculteurs impliqués dans le projet (Co-construction de références, expérimentateurs...)
- Les instituts techniques, (Institut de l'Agriculture Durable, Arvalis...)
- Conservatoire des espaces naturels (diagnostic biodiversité)
- PNR
- Communauté d'Agglomération
- Fédérations d'Apiculteurs et de Chasseurs, ...
- Lyonnaise des eaux,
- Elus locaux

La majorité des partenaires ont des rôles bien définis dans le dispositif. Néanmoins on observe d'après l'enquête que l'animation de ces projets assurée le plus souvent par les chambres consulaires demeure centrale autant au niveau des collectifs d'agriculteurs qu'au niveau des comités de pilotages pour par exemple :

- ✓ **Accompagner l'élan d'un groupe d'agriculteurs** moteur et innovateur dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'eau en changeant de système cultural : le semis direct sous couvert.
- ✓ **Vérifier l'impact du semis direct sous couvert** sur la qualité de l'eau et des sols en faisant des mesures sur une parcelle expérimentale.
- ✓ **Communiquer** : Favoriser les échanges au sein du groupe d'agriculteurs, capitaliser les expériences individuelles, rédiger des synthèses, et partager les conclusions de ces échanges avec tous les agriculteurs des BAC (bassin d'alimentation de captage).

La recherche peut intervenir à plusieurs niveaux dans le dispositif lorsqu'elle est présente dans les projets :

- au sein des comités de pilotage
- dans les ateliers d'accompagnement des collectifs d'agriculteurs
- est garante de la rigueur des protocoles expérimentaux et de l'analyse des résultats, etc.

Par ailleurs et pour préciser le point concernant l'accompagnement des ateliers, il semble que dans certains cas l'enseignement agricole apporte un regard "pédagogique" sur le fonctionnement de ces ateliers pour faciliter le transfert des données vers l'enseignement agricole.

Cependant le rôle des établissements d'enseignement agricole n'est pas toujours clairement identifié. Dans un cas, un établissement n'est pas associé à la démarche malgré son identification comme partenaire. Un contact avec le porteur de projet (la chambre d'agriculture) a mis en évidence qu'effectivement à ce stade (démarrage de l'action et

expérimentations) l'EPL n'était pas repéré comme partenaire. Il est probable qu'il le soit par suite pour la « diffusion » des résultats.

Un autre établissement dans une autre région, également partenaire dans un projet a été invité au 1^{er} comité de pilotage mais n'a pas eu de nouvelles depuis. Il se peut que le démarrage de l'action prenne du temps mais aussi que les porteurs de projets n'identifient pas toujours le rôle que peuvent jouer les EPL dans les actions proposées.

Ces remarques recourent certains constats déjà réalisés lors d'analyses de projets CASDAR « partenariats et innovations » ou bien dans certains RMT : la place de l'enseignement agricole dans ces dispositifs dépend souvent de l'expérience antérieure partagée entre établissements et acteurs de la R&D porteurs ou partenaires des projets. Progressivement ces dispositifs améliorent l'inter connaissance de la R-F-D et valorisent la complémentarité des compétences.

3- Qu'est-ce qui a motivé l'établissement à s'investir (pourquoi l'établissement s'est-il engagé) et quels sont les résultats attendus ?

D'après l'enquête réalisée auprès des pilotes des GIEE dans les établissements de l'enseignement agricole, les motivations sont diverses, elles relèvent des plusieurs entrées possibles :

- ✓ Le besoin d'un ancrage territorial et être un acteur du développement agricole local qui renforce l'une des missions des établissements par la participation à un projet départemental
- ✓ La (co)production de références agronomiques, d'exemples à présenter aux apprenants,
- ✓ Les « retombées » pédagogiques potentielles issues des différentes expérimentations
- ✓ Le rôle de l'exploitation de l'établissement dans le maintien du lien avec la profession par la mise en œuvre d'expérimentation et de démonstration...
- ✓ Bénéficier d'expertise extérieure
- ✓ Se positionner dans une dynamique collective et territoriale
- ✓ S'ouvrir à de nouveaux partenariats

Retombées pédagogiques :

D'après les résultats de l'enquête, plusieurs entrées pédagogiques ont été repérées comme par exemple :

- ✓ La possibilité de faire émerger des supports pour le module M59 du BTSA ACSE "construction d'un système biotechnique innovant" afin de sensibiliser les élèves à de nouvelles formes de production et la diffusion de nouvelles connaissances techniques.
- ✓ Participation active d'étudiants et d'élèves dans la conduite d'expérimentations et leur suivi (diagnostics, relevés, mesures et observations) conduites sur l'exploitation de l'établissement.
- ✓ Faire passer un maximum d'élèves sur l'exploitation.
- ✓ Avoir des exemples en Agro-écologie pour proposer des formations (il y a des demandes) sur lesquels les apprentis pourraient s'appuyer pour développer leur projet.
- ✓ Pour l'un des établissements du sup par exemple participer au projet GIEE doit permettre de valoriser les résultats des expérimentations dans le cadre du PSDR4 Bourgogne (axe 1) et servir de support à des actions de formation comme par exemple l'étude de territoire proposé en 3eme année dans la dominante 'Agronomie et environnement.

L'exploitation semble jouer un rôle dans le maintien du lien avec la profession par la mise en œuvre d'expérimentation et de démonstration par :

- ✓ Production de références
- ✓ En étant informé des résultats des essais mis en place par les chambres consulaires à cette occasion

- ✓ soutien à cette action sur l'agriculture de conservation, et en même temps soutenir les agriculteurs déjà engagés, et inciter d'autres à les rejoindre.
- ✓ formaliser les essais et expérimentations réalisées au coup par coup dans le lycée.
- ✓ Proposer de nouvelles séquences d'apprentissages aux équipes pédagogiques et faire évoluer les approches pédagogiques qui donnent l'occasion de visiter de façon soutenue des essais réalisés sur l'exploitation,
- ✓ permettre d'accentuer les interventions de professionnels auprès des classes,
- ✓ de diversifier et d'illustrer de nouvelles approches techniques,
- ✓ de mettre en avant l'intérêt de la recherche et de l'innovation, plus particulièrement dans le domaine de l'agro-écologie.

Expertise partagée

L'engagement de certain établissement est étroitement lié à l'expertise acquise par l'établissement dans un domaine particulier comme par exemple l'évaluation de la biodiversité et notamment celle qui relève des auxiliaires de cultures (carabes, syrphes, ...). L'intérêt pour l'exploitation est de valoriser cette expertise auprès de collectifs d'agriculteurs innovants d'une part mais aussi de permettre aux élèves d'étudier les systèmes de culture mis en place par des collectifs d'agriculteurs.

On retrouve dans un des projets, des expérimentations concernant la biodiversité des bordures de champs, qui s'appuient sur des travaux coproduits par la recherche, le développement et l'EPL.

Par ailleurs on note qu'un établissement du privé et un établissement du sup sont impliqués uniquement à titre d'« expert » dans le dispositif. Nous n'avons aucune information concernant la valorisation de cette expertise au niveau de l'enseignement.

Les financements

Les établissements n'ont pas mentionné dans l'enquête la part de financement qui leur serait allouée en tant que partenaires dans les GIEE. Il ne semble pas que ce point soit réellement le « leitmotiv » des établissements. Ces projets sont souvent le prétexte pour se mettre en marche, initier de nouveaux partenariats et initier des innovations.

4- Quelles sont les équipes impliquées (DEA, salariés, enseignants, formateurs, classes, modules) ? Comment sont-elles mobilisées ? Gouvernance prévue sur l'établissement ?

Les équipes impliquées : globalement, c'est assez différent d'un établissement à l'autre. Lorsque l'établissement est repéré comme expert, il s'agit alors d'une personne experte (un enseignant). Dans un autre cas un directeur de CFA qui informera le DEA en heure et en temps. Parfois c'est le DEA et un enseignant. Parfois un Tiers temps pour le transfert pédagogique et/ou référent. Des Stagiaires de niveau BTS ou Master1

Cependant, on note également la volonté de faire adhérer une « équipe » à ce projet. Mais dans la majorité des cas c'est le DEA qui est porteur pour le l'EPL à ce stade des projets (1ère année).

Par exemple, au sein de l'EPL de Bourgogne (projet bois haie), le DEA et les 2 salariés de l'exploitation sont impliqués dans ce projet CASDAR-GIEE, mais les équipes pédagogiques qui enseignent en pluri. sont également associées. Ainsi, 5 enseignants sont engagés avec les classes suivantes : ACSE1 en M57 (agroécologie) et PA2 en M51 (environnement et société). où une séquence pédagogique a été construite pour présenter l'ensemble du projet.

Exemple de séquences pédagogiques réalisées avec des BTS ACSE1:

- 2h de présentation du projet GIEE par le DEA
- 2 séquences pluri + 6h (diagnostic + écriture du plan de gestion bocager)
- Des mesures et des observations lors du mini stage sur l'exploitation
- 2h présentation du travail effectué aux PA2 (passage de relais)

Exemple de séquences pour les PA2 :

- 2 séquences pluri : quelles coupes cette année ? pourquoi ?

Mobilisation option ferme (?) si plantation durant l'hiver

Mobilisation PA1 et ISTAV lors des stages (mesures et observations lors du mini stage sur l'exploitation)

Dans d'autres établissements, les enseignants sont impliqués, dans le cadre de formations techniques ou technologiques (bac professionnel CGEA à dominante Cultures, bac technologique STAV domaine Production, BTS APV Systèmes de cultures), et pour différents modules techniques ayant trait aux itinéraires techniques et aux systèmes de cultures (MP41 et MP 42 en bac pro, M9-TPA en bac STAV, M53, M54, M55, M56, M57, M58 et M59A, en BTS).

La gouvernance prévoit dans la plupart des cas par la direction ou l'enseignant représentant le lycée au sein du GIEE un relais des réalisations et des possibilités d'actions pédagogiques. Des réunions techniques entre enseignants (de matières techniques, essentiellement) sont également prévues pour discuter des souhaits et orientations en matière de gestion des parcelles et des actions associées.

5 – Quel est l'intérêt à l'échelle de l'établissement de travailler en partenariat ? Qu'est-ce que ça vous apporte ou devrait vous apporter ?

Les réponses de l'enquête sont assez diverses. On note que le travail en partenariat permet aux établissements d'atteindre plusieurs objectifs comme :

- ✓ Le maintien de la place de l'établissement dans des réseaux d'acteurs territoriaux mais aussi sa reconnaissance dans d'autres réseaux que ceux habituellement fréquentés : une réelle mise en œuvre de la mission ou développement de la mission « développement, expérimentation, innovation agricole et agroalimentaire »
- ✓ Etre considéré comme un partenaire légitime des Chambre consulaires, dans certains projets cela s'est traduit par la signature d'une convention cadre de partenariat.
- ✓ Le maintien de l'image "interne" de l'établissement et de l'exploitation : être capable de participer à des actions d'innovation. L'exploitation, et donc l'établissement, donnent des gages de sa capacité à participer à l'innovation agricole au niveau local.
- ✓ Participer à la production et valorisation de références locales.
- ✓ L'ouverture de l'établissement lors des journées démonstration sur l'exploitation à d'autres professionnels qui n'ont pas l'habitude de venir : Cela permet d'être en lien avec le terrain, ne pas déconnecter l'enseignement des autres réalités, d'échanger des points de vue.
- ✓ D'être reconnu comme site d'expérimentation, comme structure permettant d'aider à développer des idées et des techniques *innovantes*
- ✓ Maintenir une crédibilité grâce à la participation dans le cadre de dynamiques collectives
- ✓ Donner plus de visibilité au lycée, faire connaître les formations agricoles
- ✓ mettre en commun à la fois les moyens (humains, techniques) et les idées et expériences de chacun.
- ✓ Diffusion des références acquises en interne et en externe

6 - Quelle est la place de l'EPL dans ce projet ? A t-il une place identifiée / un rôle particulier ?

Les établissements d'enseignement agricole sont plus ou moins fortement impliqués dans les différents projets GIEE.

- ✓ Soit, les établissements sont de nouveaux partenaires et par conséquent plutôt en attente de l'animation et de l'implication du porteur de projet (mise en route plus longue)
- ✓ Soit, les partenariats sont anciens et l'établissement devient force de propositions dans la conduite de la démarche d'expérimentations. (et donc des actions)

Ces deux postures vont induire des implications différentes dans le projet :

- certains d'entre eux sont considérés par les partenaires comme des plates formes de diffusion et de transferts des connaissances par le biais des formations.
- Pour d'autres, les établissements sont sollicités uniquement comme « experts » d'un domaine ciblé (des individus repérés).
- certains encore sont considérés comme des lieux d'expérimentation et de démonstration territorialisés (comme par exemple Saint aubin du Cormier, qui occupe une place reconnu comme site de démonstration)....
- la participation de quelques établissements ne dépasse pas pour l'instant le comité de pilotage.
- Enfin dans un cas, la participation peut être légèrement entravé du fait de la taille de l'exploitation qui peut être considéré comme trop petite par rapport aux autres exploitations dans le dispositif et par conséquent non représentatif.

En résumé :

Nous avons trouvé dans les 17 établissements enquêtés de nombreux éléments structurants liés à leur engagement dans ce dispositif innovant de préfiguration de la transition vers l'agroécologie de l'agriculture souhaitée par le MAAF.

A la fois au niveau socio-technique par :

- le développement de partenariats territoriaux,
- la participation à des réseaux de professionnels initiés ou confirmés,
- la co-production de références et mise en place d'expérimentations, d'essais
- la valorisation d'expertises internes et utilisation d'expertises externes
- la crédibilité et le positionnement territorial initiés ou développés

- que socio-pédagogique par :

- l'implication de classes dans des expérimentations
- l'utilisation de références et d'experts par des équipes pédagogiques
- la création de séquences pédagogiques sur les thématiques de projet
- l'implication d'enseignants dans le dispositif
- le rapprochement d'équipes pédagogiques avec des réseaux ou groupes professionnels

Mais nous constatons également que peu d'établissements ont investi les deux dimensions de manière assez complète.

Cela semble t il provient de caractéristiques suivantes:

- Au niveau de la gouvernance : il persiste dans bien des cas un déficit de collectif établissement au montage et au démarrage du projet GIEE, établissement dont l'implication est souvent le résultat de la mobilisation d'une personne (Directeur d'EPL, DEA, enseignant) : en effet toute démarche de projet doit pouvoir s'appuyer sur un collectif pour favoriser sa cohérence avec les autres projets de l'établissement mais aussi pour favoriser son appropriation et donc l'implication en interne, gage de l'engagement, de la mobilisation, de la construction d'une culture commune et de réussite. Dans ce collectif ou équipe projet, prendre soin d'y impliquer des enseignants et personnels d'exploitation également.

- Au niveau de l'articulation exploitation et pédagogie : peu de projet ont clairement une visée initiale intégrant une dimension pédagogique, c'est d'abord les enjeux techniques et partenariales qui prévalent dans la candidature de l'établissement. La dimension pédagogique, lorsqu'elle se révèle arrive souvent dans un second temps. Il est à souligner que « l'enseigner à produire autrement » est largement favorisé lorsqu'équipes pédagogiques et élèves sont investis dans la démarche et la construction de projets agroécologiques : il s'agit donc de profiter de ces opportunités qu'offrent les démarches collectives de construction de GIEE.

- Du rôle et de la place des établissements d'enseignement dans la dynamique projets GIEE : ce rôle va dépendre des relations pré-existantes entre l'établissement et les porteurs de projets de la R&D, mais aussi de la gouvernance de l'établissement et de l'ingénierie de projet développé par les établissements (présence de tiers temps ou de chefs de projet, présence de chargés de mission R&D dans l'établissement, présence d'un référent EPA, implication du CFPPA,...).

Nouvelles opportunités pour les établissements d'enseignements et perspectives d'accompagnement par le SNA :

Nous savons maintenant que de nouvelles opportunités d'investissement d'établissements publics et privés dans de nouveaux GIEE vont se développer grâce aux AAP GIEE régionaux 2015 (Exemple de celui de Languedoc-Roussillon : <http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/Lancement-de-l-appel-a-projets,2176>).

Il faut une large communication de ces AAP régionaux au niveau des DRAAF/SRFD auprès des chefs d'établissement, des DEA, des référents régionaux EPA. Le système d'appui à l'EAT peut également contribuer à cette information via les conférences mélagri et les regroupements divers qu'il organise ou anime.

Nous proposons dans le cadre d'une nouvelle fiche SNA (Bergerie nationale et SupAgro Florac) de poursuivre l'accompagnement de l'implication des établissements dans ce dispositif en organisant à l'automne 2015 un regroupement de porteurs de projet GIEE en établissement afin de mutualiser les expériences et de capitaliser les premiers résultats.

Il semble également opportun que ce document ou tout au moins un extrait puisse circuler auprès des futurs candidats aux AAP GIEE 2015, afin de profiter au plus tôt de ces premiers enseignements.

